

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Jardins du Château d'Annevoie

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardins du Château d'Annevoie*

Nom du jardin	Jardins du Château d'Annevoie
Date de création	à partir de 1758; vers 1800; début du XX ^e siècle; années 1950
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Anhée
Auteur/ Créateur	Charles-Alexis de Montpellier (à partir de 1758)
Auteur/ Créateur	Nicolas-Charles de Montpellier (vers 1800)
Auteur/ Créateur	Pierre de Montpellier (1928 à 1985)
Coordonnées	rue des Jardins d'Annevoie, 37a ; 5537, Annevoie
Localisation	Latitude : 50.3446389 Longitude : 4.841549299999997

Historique

Le château est établi au creux de la vallée du Rouillon, dans un terrain calcaire et boisé en contre-haut de la Meuse. Seigneurie foncière dépendant du baillage de Montaigle dans le comté de Namur, la terre d'Annevoie passe aux Montpellier par l'alliance en 1675 de Marie de Halloy et de Jean de Montpellier, maître de forges qui constitue progressivement la propriété. Son fils Jean (1679-1757) continue sa tâche. C'est Charles-Alexis (1717-1807), bailli de Montaigle devenu seigneur d'Annevoie qui, en à partir de 1758 remodèle le château et crée des jardins d'eau pour faire écrin au nouveau château. Ses jardins conçus dans l'esprit champêtre et influencé par le style italien sont complétés par son fils Nicolas-Charles (1755-1813) de partie plus pittoresques. Nicolas-Charles est sans doute également le créateur du jardin du bois de l'Ermitage, une parcelle boisée isolée au sud-est de la propriété où des fausses grottes et autres ouvrages d'encrochement étaient reliés par des sentiers encaissés conduisant à un ermitage en moellons calcaires décoré à l'intérieur de peintures murales de sa main. Artiste inspiré par la nature, Nicolas-Charles avait réalisé une suite de vues des jardins destinées à illustrer un poème de son père intitulé "Mes Adieux à mes jardins" (1802), quelques toiles peintes ainsi que des peintures murales représentant également les jardins vers 1795-1800. Dans son Ode à ses jardins rédigée à l'âge de 85 ans, Charles-Alexis vante les bassins, les nappes et les jets d'eau, les agréables berceaux, le « vieux rocher nommé pièce à l'anglaise », la forêt de l'hermitage « désert familial plus plaisant que sauvage » et son ermite, (...). Au milieu du XIX^e siècle, Frédéric-Adrien de Montpellier (1796-1877) - qui vit la fermeture des forges familiales en 1867 - agrandit sensiblement la propriété rachetant ou échangeant des terres de culture et des bois voisins. Au début du XX^e siècle, Pierre de Montpellier (1897-1985) restaure les jardins, complétant et renouvelant son décor d'acquisitions nouvelles, notamment d'une statuare et de ferronneries provenant d'autres jardins . Dans les années 1930, il ouvre les jardins au public. A cette fin, il aménage une nouvelle entrée et installe un pavillon d'accueil dans les anciens bâtiments des forges familiales. Afin de relier cette entrée aux jardins historiques, il transforme d'anciens bassins de pisciculture en bassins d'agrément dotés de jets d'eau en éventails. En réponse à une demande du public, il crée à partir de 1952 des jardins de fleurs à l'emplacement d'une parcelle de terre cultivée. Restée dans les mains de la famille Montpellier durant plus de trois siècles, la propriété a été

vendue en 2000. Depuis, différentes études préalables ont été initiées en vue de la restauration du château et des jardins. Le site d'une superficie de seize hectares dont douze de jardins a été classé en 1982 ainsi que ses quatre sources d'alimentation situées à l'extérieur de l'enceinte. Les jardins d'eau ont été classés comme monument en 1993. Conçue à une époque de transition dans l'art des jardins, la création de Charles-Alexis de Montpellier et de ses successeurs révèle une conception tout à fait originale dans sa mise en œuvre, sa composition et son décor. Le réseau d'alimentation mis en place pour desservir les nombreuses pièces et jeux d'eau qui rythment les promenades et les perspectives dans et autour des bosquets témoigne d'une remarquable connaissance du terrain et d'une parfaite maîtrise des techniques d'adduction et de régulation des eaux. Entièrement conçu sur le principe de l'écoulement gravitaire, ce réseau est maintenu en fonction depuis la fin du XVIII^e siècle. Depuis les quatre sources – dont l'une située à plus de 3 km des jardins –, l'eau est acheminée dans des aqueducs en pierre suivant les courbes de niveau et comprenant deux longues pierrées voûtées d'1,60 m de hauteur rejoignant d'anciens bassins de pisciculture dans le village. Grâce à une importante digue, les conduits souterrains franchissent la vallée pour rejoindre la tête du grand canal long de 365 mètres creusé en partie supérieure des jardins (au sud). Celui-ci joue le rôle de réservoir pour l'alimentation d'un buffet d'eau et de plusieurs fontaines jaillissantes. Le cours du Rouillon – dénomé ruisseau d'Annevoie dans sa traversée des jardins – parcourt le site d'ouest en est suivant la courbe naturelle de la vallée, acheminant les trop-pleins des différents ouvrages et pièces d'eau dont le renouvellement s'effectue sur le principe des vases communicants. A son extrémité est, au-delà d'un îlot, le grand canal se prolonge sous la forme d'un bras d'eau sinuant dans le bois de l'Ermitage. Cette partie des jardins, malheureusement très abîmée, comprend d'étonnants vestiges d'ouvrages de roche (grottes, ponts) représentatifs des créations pittoresques de la fin du XVIII^e siècle dont peu d'exemples sont conservés en Belgique pour cette époque (rocher d'Attre, grottes de Wespelaer). En exploitant les qualités naturelles du site, les créateurs d'Annevoie ont composé un ensemble original à la fois strict et varié. Aux longues perspectives occupées par des canaux et des pièces d'eau régulières (bassin de l'ovale, du Miroir, étang des nénuphars) encadrées de palissades de charme succèdent des sentiers tournants traité en berceau reliant des bosquets. L'eau qui y circule jour et nuit, en toutes saisons, accompagne le parcours du visiteur charmé par le frémissement des nappes au sortir de la grotte des Nains, le murmure des fontaines du buffet d'eau, le bruissement des chutes de la grande cascade (erronément dite française) ou l'impétuosité des jets des bambins cracheurs. De nombreux éléments sculptés ou moulés – en particulier une suite de silhouettes en fonte en trompe l'oeil –, apports des générations successives, sont placés en point de fuite, aux fontaines des bassins ou adossés aux charmilles. Du point de vue dendrologique, Annevoie compte encore quelques sujets représentatifs des essences plantées à la fin du XVIII^e siècle : des marronniers parmi les plus hauts du pays, quelques hêtres pourpres geffés et deux platanes. L'allée de tilleuls bordant le grand canal a malheureusement été abattue en 2001; plusieurs sujets ont été datés par dendrochronologie des années 1770-1780. De longues charmilles taillées tantôt à la hauteur d'appui tantôt en hautes palissades de verdure et des rideaux de tilleuls palissés rappellent la grande tradition classique. Au XIX^e siècle, de nouvelles essences (notamment des mélèzes d'Europe et des peupliers) sont venues enrichir ce patrimoine végétal dont il apparaît urgent de planifier un renouvellement. Ce travail de rajeunissement de la strate arborée participe d'un projet global de restauration des jardins qui devra envisager les meilleures options possibles pour la préservation et la régénération de ces jardins d'exception.

Description

Éléments architecturaux : A droite du porche d'entrée de la cour d'honneur, pavillon octogonal en brique sur une base en moellons de calcaire placé sur l'angle extérieur du mur d'enceinte des jardins. Il est ouvert par quatre baies en plein cintre et couvert d'une toiture d'ardoise à pans terminée par un petit bulbe écrasé. A proximité, construction rectangulaire en calcaire présentant un mur presque aveugle au sud tandis que la face nord a été récemment dotée d'une façade néoclassique. Sous la construction, caves anciennes aménagées pour la conservation des produits du potager (fruits et légumes). En fin de perspective de la Grande allée ou Allée française, le cabinet de Minerve (anc. cabinet de Pallas) est un édicule semi-circulaire, jadis rehaussé d'un décor peint en trompe l'œil, abritant une statue de la déesse du sculpteur Detombay. Adossée au mur d'enceinte ouest (côté village), grotte artificielle - appelée grotte des Nains - en pierre calcaire sous une voûte appareillée en anse de panier, dont le sol est traversé par la rigole d'alimentation des nappes du petit canal. Au-delà du ruisseau d'Annevoie, grotte artificielle (anc. Rocher

du Lion) occupée par une silhouette en fonte de Neptune accoudé sur une urne. La caverne est surmontée d'une construction en blocs irréguliers entièrement couverte de végétation, dans laquelle sont ménagés deux étroites goulottes formant de petits écoulements chutant finalement dans un bassin au pied de la grotte. L'ensemble est surmonté de hautes parois en moellons de calcaire simulant une construction ruinée. Derrière la cascade champêtre (dite anglaise), petit bâtiment de pierre en ruine ayant abrité une microcentrale à turbine hydraulique jusque dans les années 1950. Isolé à l'extrémité sud-est du bois de l'Ermitage, édifice en moellons de calcaire d'un niveau sur caves élevé à l'extrême fin du XVIII^e siècle en appareil rustique, agrandi aux siècles suivants d'un volume latéral et d'une annexe. La pièce principale conserve des peintures sur enduit à thèmes mythologique de Nicolas-Charles de Montpellier. La petite pièce de droite dont les murs étaient couverts de végétation grimpante abrita longtemps un mannequin articulé de taille humaine, nommé frère Jean, jouant le rôle d'ermite. Dans le bois, subsistent les vestiges de deux fausses grottes implantées en bordure de deux petits ravins à peu près parallèles qui accueillaient jadis des sentiers de promenade encaissés. La première (au nord), presque entièrement comblée, est devenue inaccessible. La seconde, bien qu'abandonnée elle aussi, forme encore une construction rustique identifiable constituée d'une salle centrale circulaire desservant une suite d'étroits couloirs coudés et voûtés, ponctuellement effondrés ou remblayés. La rotonde est couverte d'une voûte formée de deux arcs surbaissés entre lesquels filtre la lumière naturelle. L'appareillage rustique des murs suggère par endroits un appareil pseudo-cyclopéen anciennement couvert d'un enduit imitant les parois rocheuses d'une caverne naturelle. En contre-haut, apparaissent les ruines d'un pont qui enjambait le petit ravin. A l'entrée des jardins (accès visiteurs), en bordure de voirie, anciens bâtiments de forge.

Éléments mobiliers : De nombreux éléments sculptés principalement rapportés et mis en place par Pierre de Montpellier (entre 1928 et 1985) sont placés en point de fuite, aux fontaines des bassins ou adossés aux charmilles : une figure de Minerve du XVIII^e siècle signée par le sculpteur liégeois Detombay (Cabinet de Minerve), une copie en pierre du Sanglier des Offices à Florence (bosquet du Sanglier), des bambins cracheurs (bassin de l'Ovale, bassin du Miroir, bassin de l'Octogone), deux dauphins cracheurs chevauchés par une paire de bambins en alliage de plomb et de bronze (angles ouest de l'étang des Nénuphars), un groupe en pierre représentant Neptune et Amphitrite (au sommet du buffet d'eau), une figure de Triton cracheur (bassin de Triton), une grande statue d'Apollon (à l'extrémité de l'allée de tilleul au-dessus du grand canal), deux statues de marbre figurant des divinités antiques (flanquant la grande cascade). Plusieurs éléments en fer forgé ont également été adjoints tardivement comme garde-corps au sommet de la grande cascade, à la tête du petit canal et en bordure du pont d'Argent. Des bas-reliefs en fonte moulés dans le sable - silhouettes en trompe l'œil peintes en blanc - pour parties réalisées dans les forges locales figurent respectivement des vases double-faces, un Neptune couché ainsi qu'une série des Saisons. Ces œuvres sont des copies modernes d'œuvres du sculpteur liégeois Guillaume Evrard (XVIII^e s.).

Éléments végétaux : Les jardins comptent encore de nombreuses structures végétales taillées participant de la composition historique. Les essences les plus utilisées sont le charme (*Carpinus betulus*), l'if (*Taxus baccata*), le buis (*Buxus sempervirens*), le hêtre vert (*Fagus sylvatica*) et, depuis les années 1970, du hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Depuis le changement de propriété en 2000, les jardins ont subi plusieurs phases d'abattage conduites de manière totalement illicite sur des plantations d'alignement (allée de tilleuls accompagnant le grand canal) et des sujets isolés parmi les plus vieux arbres de la propriété ou parmi les introductions du XIX^e siècle (mélèzes et épicéas). Les jardins conservent néanmoins encore quelques beaux arbres de première grandeur. En bordure du ruisseau, deux platanes (*Platanus x acerifolia*). A proximité de la grande cascade, deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), et un tilleul de Hollande (*Tilia platyphyllos*). En bordure du bassin des Nénuphars, tous les grands hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') de l'allée des Géants ont été renouvelés. On peut encore voir quelques grands marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et tilleuls (*Tilia platyphyllos*). Depuis le bosquet de l'Artichaut, une charmille (*Carpinus betulus*) sinueuse conduite en berceau - dite allée des Soupis - rejoint le salon du Sanglier en passant par la Fontaine d'Amour. A proximité de la grotte de Neptune, un if (*Taxus baccata*) et deux tilleuls (*Tilia platyphyllos*). Dans les années 2000, quelques rares arbres subsistaient à proximité du grand canal : plusieurs tilleuls à feuilles cordées (*Tilia cordata*), un cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un chêne sessile (*Quercus petraea*). A l'est, quelques tilleuls d'Europe (*Tilia x europaea*) et cinq platanes (*Platanus x acerifolia*). Le bois de l'Ermitage est constitué d'essences forestières, parmi lesquelles notamment du frêne commun (*Fraxinus excelsior*), du peuplier picard (*Populus*

x canescens) et de l'épicéa (*Picea abies*). Enfin, cinq plantations d'alignement de tilleuls (*Tilia platyphyllos* et *Tilia x europaea*) régissant encore l'organisation de la composition sont partiellement conservées : deux allées anciennes traversent les prairies en contrehaut du grand canal (au sud); une troisième allée axée sur le porche d'entrée se prolonge, au-delà du miroir du château, sur le versant opposé occupé par le buffet d'eau. Deux autres plantations sont réduites à des segments d'alignements. Parmi les aménagements du XX^e siècle, on remarque en particulier les colonnes de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') installées en surplomb du petit canal et le mur fleuri parallèle.

Potager : Compris dans l'angle nord-est de l'enceinte et isolé des jardins par une haute haie de charme, l'ancien potager a pratiquement disparu suite à d'importants travaux de terrassement réalisés au printemps 2002. Réduit et abandonné depuis de nombreuses années, l'espace conservait la trace de sentiers délimitant des parcelles de cultures ainsi que quelques couches. Un mur de soutènement en pierre calcaire est le dernier vestige d'une implantation en terrasses. Depuis 2016, l'entièreté de la terrasse supérieure a été réaffectée en carrés et plates-bandes de cultures mêlant productions légumières et fruitières et fleurs à couper.

L'eau : Aménagés sur un terrain présentant d'importantes différences de niveau, les jardins constituent un ensemble particulièrement original caractérisé par l'omniprésence de l'eau exploitée sous ses multiples formes. Les bassins constituent des réservoirs de maçonnerie cernés de margelle en pierre chantournée ou dessinant des angles droits. Le grand et le petit canal constituent quant à eux de longs réservoirs dont les berges sont soutenues par une maçonnerie de pierre pour le grand canal (creusement par déblai/remblai d'argile), et pour parties par des résidus de forges pour le petit canal. Les ajutages des fontaines aux jets droits sont en fonte ou en cuivre, de forme conique. La majorité des ajutages des jets en éventail sont réalisés en plomb pincé de manière à permettre à l'eau sous pression de sortir en panache. Quelques uns sont constitués d'éléments de bois vissés. L'eau, en partie souterraine, est très courante. Sa température se situe en permanence entre 10 et 14 degrés. L'ensemble des jeux est alimenté par les débits de quatre sources prenant naissance à l'extérieur du parc dont elles sont plus ou moins éloignées : à l'ouest, le Grand Fonteny (à 400 m) de loin la plus abondante et le Petit Fonteny (à 225 m); au sud-ouest, les sources de Banse (à près de 3 km) et de la Ruynette (à 475 m). Depuis ces sources, l'eau s'écoule dans des aqueducs en pierre - par endroits en pierre et brique - couverts d'une dalle de grès schisteux. Ces conduits suivent la déclivité naturelle du terrain dont les irrégularités ont, à l'ouest du village d'Annevoie, été compensées par des ouvrages d'art en pierre comprenant deux longs passages souterrains voûtés et une digue. Quatre aqueducs souterrains amènent l'eau aux ouvrages situés à la périphérie ouest et sud-ouest des jardins. Depuis ceux-ci, un réseau de conduites (jadis en bois) alimente les nombreux jeux d'eau au cœur des jardins. Un premier aqueduc conduit les eaux de la source du Grand Fonteny, située sur le versant nord de la vallée, jusqu'au grand canal supérieur creusé à mi-hauteur du versant sud de la même vallée et faisant face au château, sur une distance de 750 m. Un premier tronçon de cet aqueduc est constitué par une pierrée, un canal voûté long de 175 m passant sous la route provinciale puis rejoignant le village où une petite part de ses eaux alimentait une pisciculture. Ces bassins créés au début du XX^e siècle ont été exploités jusqu'il y a quelques années. L'aqueduc se poursuit ensuite sous une prairie cultivée. A cet endroit, une digue a été nécessaire pour franchir l'importante différence de niveau et rejoindre le flanc opposé de la colline le long duquel l'eau s'écoule en souterrain jusqu'à la tête du grand canal qu'elle approvisionne. Avant de rejoindre le grand canal, une dérivation alimente, par l'intermédiaire de deux puits, les trois chutes de la grotte de Neptune et le cracheur de l'étang du Miroir. Dominant les jardins au nord-est et bordé de part et d'autre d'un alignement de tilleul (allée abattue en 2001), le grand canal long de plus de 330 m constitue la réserve d'eau nécessaire à l'alimentation de la fontaine de Triton, du buffet d'eau, du grand cracheur du bassin de l'Octogone et des fontaines des nouveaux jardins auxquels il fournit la pression suffisante grâce à un réseau de conduites exploitant la pente du terrain. Un deuxième aqueduc conduit sur près de 130 m, à travers un canal souterrain voûté de 1,60 m de hauteur, les eaux de la source de la Ruynette depuis l'extrémité de l'étang formé par cette dernière jusqu'à la pisciculture. Après être passé sous ces bassins, un petit cours d'eau se forme et longe la route du village à ciel ouvert jusqu'à proximité de l'ancienne forge où il se divise en deux branches. Une première branche alimente les nappes du petit canal à travers la grotte des Nains. Les nappes reçoivent également la dérivation du Grand Fonteny. L'autre branche passe sous la place du village avant de rejoindre le ruisseau d'Annevoie traversant les jardins. Légèrement en aval de ce confluent, un barrage détourne une partie des eaux du ruisseau vers le petit canal grâce à un conduit métallique. Un troisième aqueduc amène les eaux de la source du Petit Fonteny jusqu'au mur d'enceinte nord-ouest des jardins sous lequel il passe pour alimenter d'une

part la fontaine d'Amour et la pièce d'eau du Sanglier, d'autre part, le bassin dit de l'Artichaut et le bassin de l'Ovale. Le Petit Fonteny alimentait également au XVIII^e siècle les abreuvoirs situés au pied des dépendances faisant face au château. A partir de 1907, un nouveau raccordement réalisé directement à partir du Grand Fonteny desservait trois robinets : le premier situé dans le potager, les deux autres dans les châteaux voisins de Saint-Marc et de Rouillon. Enfin, le quatrième aqueduc draine les eaux du ruisseau d' Annevoie – gonflé des eaux de la source de Banse et le trop-plein de la Ruynette - sous la place du village et sous l'église. Il poursuit une partie de sa course à ciel ouvert jusqu'à la grotte de Neptune avant de se prolonger en souterrain jusqu'au niveau inférieur du buffet d'eau dont il forme l'apport principal. Sur ce trajet, une dérivation alimente les dauphins cracheurs de l'étang des Nénuphars. Au coeur des jardins, l'eau s'écoule d'ouest en est suivant la courbe de la vallée, en deux voies parallèles : le lit du ruisseau d'Annevoie longeant le versant de la colline et l'écoulement d'alimentation des pièces d'eau et du petit canal occupant l'axe de perspective principal des jardins. Le ruisseau d'Annevoie recueille les trop-pleins des ouvrages implantés sur le versant. En aval de l'Octogone, le ruisseau alimente le gros Bouillon (fontaine du Paon / manchette de Neptune) en raison de sa forme en éventail ainsi que les quatre bassins des petits et moyens éventails situés à l'entrée des nouveaux jardins. Tout au long de son parcours, le ruisseau est doté d'une suite de petits ouvrages (digues et glissières) destinés à faciliter son écoulement tandis qu'à chaque déviation ou point de répartition de l'eau sont placées des grilles filtrantes. Le petit canal - qui recueille lui-même les eaux venant du bassin de l'Ovale et du bassin de l'Artichaut - se déverse dans l'étang du Château qui, à son tour, alimente d'un côté la cascade anglaise et, de l'autre, la cascade française et le bassin de l'Octogone. L'ensemble de ces eaux rejoignent alors l'étang de la Pêcherie. A la sortie des jardins, les eaux du ruisseau et de la Pêcherie se réunissent pour former le ruisseau de Rouillon qui porte ce nom jusqu'à son confluent avec la Meuse dans le village éponyme. Sur ce trajet, il alimente la chute de l'ancien moulin du Blutte Fin et enfin une suite d'étangs en cascade liés à d'anciens ateliers hydrauliques avant de rejoindre la vallée de la Meuse.

Éléments remarquables : Les jardins d'eau et l'ensemble du réseau d'alimentation y compris les aqueducs souterrains conduisant l'eau depuis les quatre sources approvisionnant les deux longs réservoirs (petit et grand canal) et les nombreux bassins agrémentant les jardins. Le système hydraulique, entièrement conçu sur le principe de l'écoulement gravitaire et maintenu en fonction depuis plus de deux siècles, est unique en Belgique. Au départ des quatre aqueducs dont les dimensions et les modes constructifs varient en fonction des débits à acheminer, les différents ouvrages garantissent une distribution d'eau réglable, particulièrement ingénieuse grâce à l'aménagement d'une série de dérivations (alimentation) et de trop-pleins (évacuation).

État de conservation : Les ouvrages d'enceinte en pierre et le pavillon octogonal présentent d'importants signes de dégradation (effondrements ponctuels, fissures, etc.). Le réseau hydraulique, maintenu en fonction depuis le XVIII^e siècle, est toujours alimenté par les débits des quatre sources classées. L'aqueduc (A) est relativement bien conservé, le passage de l'eau calcaire y ayant progressivement laissé un dépôt formant un colmatage naturel. Il présente toutefois quelques fuites et affaissements dans sa partie supérieure (à l'endroit où il surplombe le deuxième aqueduc) provoqués par l'abondance et la force du débit en période de crue. En raison de sa faible déclivité et de son maigre débit, l'aqueduc (C) a tendance à s'envaser rapidement. Lorsque c'est le cas, il n'existe d'autre solution que de l'ouvrir à espaces réguliers pour en extraire l'épaisse couche d'argile qui entrave l'écoulement. Trois types d'adduction ont été retrouvés dans les jardins: des canalisations en bois de grande section à joints de bitume, dont la dernière a été retirée en 1994, qui constituaient le réseau primitif; des conduites en plomb de plus petite section du XIX^e siècle; enfin, des tuyaux en polyéthylène placés à partir des années 1950. A l'origine, une série de vannes assumait la régulation des débits d'eau acheminés vers les bassins. Celles-ci ont été remplacées au début de ce siècle par des pales en bois ou en métal enduites de terre glaise. Les berges des différents bassins nécessitent des travaux de consolidation voire de restauration. Le bois de l'Ermitage n'est plus aujourd'hui qu'une plantation de rapport traversée de sentiers encaissés en bordure desquels subsistent les derniers vestiges de deux fausses grottes et d'un pont de roche, envahis sous la végétation spontanée et les broussailles.

Maintenance : L'écoulement et le renouvellement permanent de l'eau dans les différents bassins s'effectue selon le principe des vases communicants. A cet effet, chaque pièce d'eau est munie d'une vanne de trop-plein ainsi que d'un chenal central de vidange permettant d'éliminer naturellement les dépôts de feuilles et de vase qui se forment au fond du bassin. Grâce à ce

dispositif, l'opération de vidange effectuée chaque hiver ne nécessite pas la coupure de l'alimentation, seulement l'ouverture maximale de toutes les vannes. La répartition vers les différents ouvrages se fait à l'oeil, aucune donnée chiffrée n'existant. L'entretien des ouvrages est quotidien. Il consiste à vérifier l'état de fonctionnement des grilles, des vannes de trop-plein et des nombreux ajutages, à nettoyer les chutes des nappes et des cascades pour y assurer un écoulement parfait de l'eau sur leurs parois, à s'assurer de la distribution correcte et suffisante de l'eau à chaque point de répartition dans les jardins en fonction des débits des quatre sources. Durant les travaux d'abattage (hiver 2001-2002), le grand canal a été partiellement asséché. Depuis, il est envahi de boues et de débris de végétaux. La zone de l'Ermitage ne fait l'objet d'aucun soin. Elle nécessite d'importants travaux de débroussaillage. L'installation d'une clôture permettrait de limiter l'accès à cette zone aux amateurs de sports moteurs qui saccagent le terrain et les derniers vestiges construits qui s'y trouvent. Les travaux de taille constituent une priorité pour le maintien des nombreuses structures végétales en place (charmilles, haies de hêtre et d'if ainsi que de nombreux topiaires) qui font l'objet de soins Es. Les plantations arbustives dans les talus - principalement de la symphorine - sont limitées dans leur croissance et taillées en tablette de verdure.

Restauration : Suite à la vente de la propriété en 2000, un vaste projet de restauration de l'ensemble des jardins a été initié avec le Service Public de Wallonie. Malheureusement, et bien que les études préalables avaient été approuvées, le projet n'a pas pu voir le jour. La première phase concernait le renouvellement de l'allée de tilleul du grand canal, rendue urgente du fait de l'abattage précoce de l'ensemble des arbres subsistants, parmi lesquels quelques sujets ont été datés par dendrochronologie des années 1780 ; une majorité de sujets relevait du XIX^e siècle voire du XX^e siècle. Au mois de mai 2002, d'autres alignements de tilleul à proximité du bassin de l'Artichaut ont encore été abattus en toute illégalité. En 2016, la propriété est passée dans les mains de la Fondation privée du château et des jardins d'Annevoie qui a entamé une restauration exemplaire du château et de ses décors intérieurs. Dans les jardins, la Fondation a privilégié la requalification des structures plantées – haies, palissades, bosquets et plantations d'alignement – et la restauration du réseau hydraulique dans sa logique de fonctionnement originelle. L'étang des Nénuphars a fait l'objet d'un important curage pour évacuer les boues et rétablir sa surface d'eau formant miroir depuis la disparition de ses îlots plantés. Un inventaire du patrimoine arboré a mis en évidence les structures historiques des grandes allées de tilleuls et des charmilles (grande allée, allée des Soupirs et bosquets Ouest). Au-delà des pertes, l'analyse sanitaire a révélé des renouvellements des techniques de guidage et souligné la fragilité de ce patrimoine végétal vieillissant. En 2018-2019, les haies de la Grande allée ont été recalibrées afin de retrouver une volumétrie cohérente à l'échelle des éléments d'architecture et d'ornement proches et les bordures de buis des parterres fleuris ont été entièrement renouvelés en houx (*Ilex crenata*). Dans l'allée traversant le versant au-dessus du grand canal, la suppression des drageons aux pieds des tilleuls et l'élagage des couronnes ont permis de rétablir une séquence paysagère de qualité et de restaurer les perspectives visuelles.

Architecte / paysagiste responsable du projet de restauration : JNC International (bureau d'études à Bruxelles) ; Jean-Baptiste Duchêne, architecte paysagiste (Uliège, Gembloux AgroBio Tech)

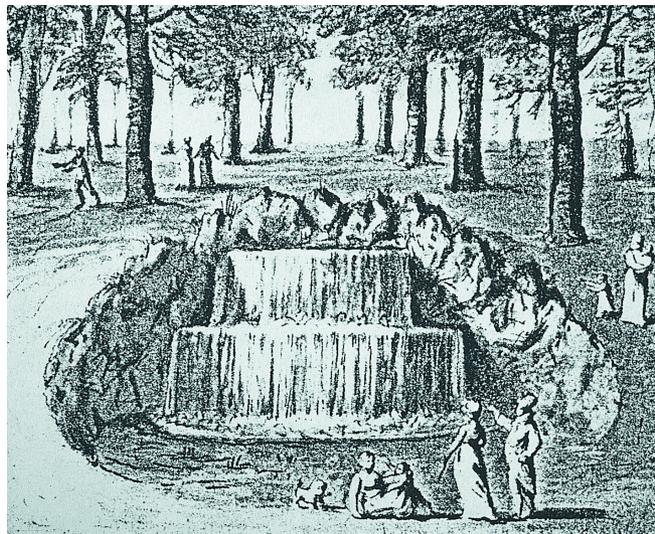
Date de la restauration : 2001-2003 ; 2017-2019

Documents iconographiques

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardins du Château d'Annevoie*



La façade sud du château avec l'ancienne tour orientale (1627) plongeant leurs fondations dans un grand bassin formant miroir. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

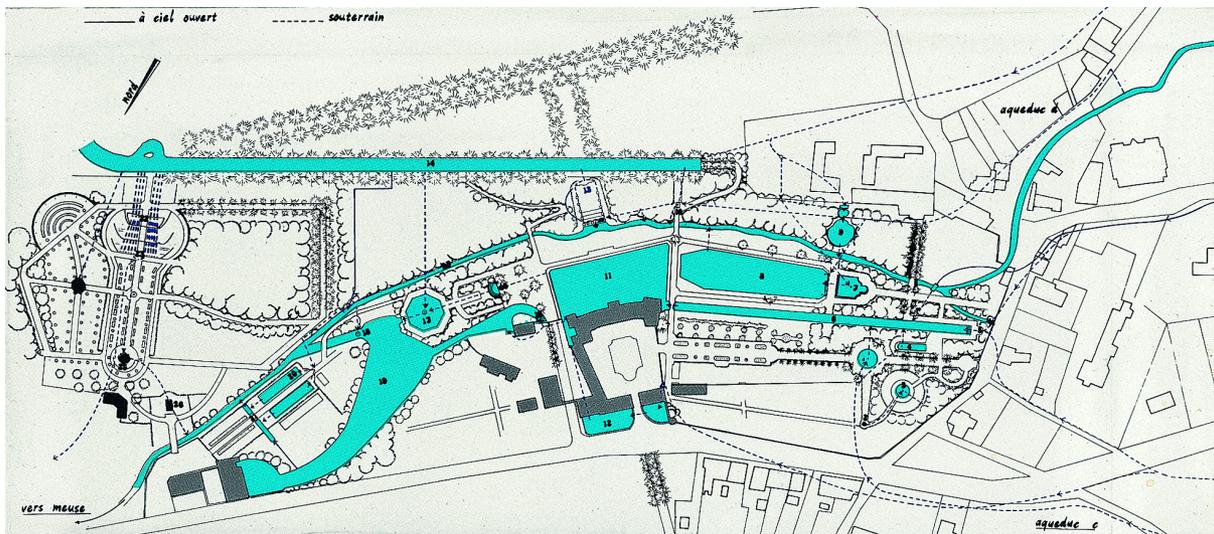


La grande cascade. Dessin au lavis sur papier de Charles de Montpellier, vers 1870 (coll. privée). © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardins du Château d'Annevoie*



Le garde-corps en fer forgé et les deux statues à l'antique installés à l'aplomb de la grande cascade par Pierre de Montpellier dans les années 1940 sont visible depuis le cœur des jardins. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Levé du réseau hydraulique dressé par Alexandra Piérard, 1997. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Le grand canal. Huile sur toile de [Charles] de Montpellier, 1892 (coll. privée). © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Le grand canal s'étire sur plus de 300 mètres en ligne droite avant de former un coude dans le bois de l'Ermitage. Vers 1993, ses berges étaient encore plantées de deux alignements de tilleuls. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



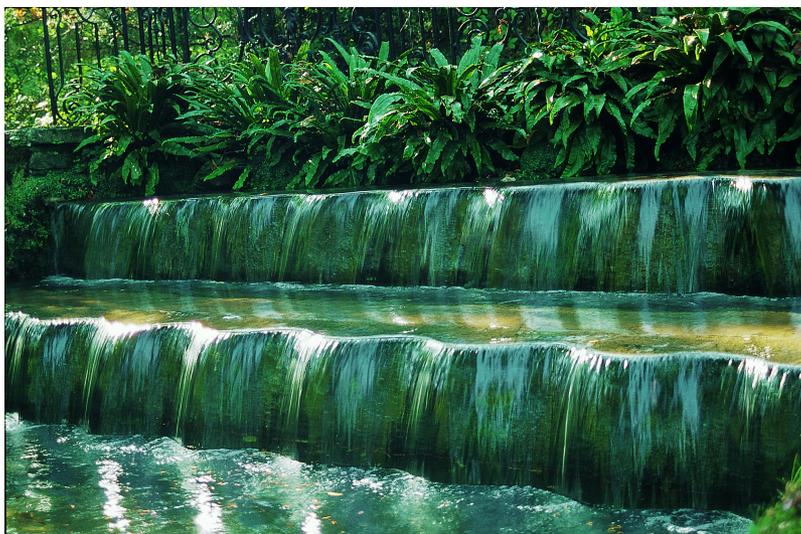
Girande d'eau avec bambin cracheur du bassin du Miroir. A l'arrière, les deux pilastres à bossages surmontés de silhouettes de vases en fonte double face. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Fontaine jaillissante en lance d'eau du bassin de l'Octogone avec bambin cracheur couché sur un rocher suant. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



L'étang des Nénuphars au coeur des jardins. Sur la rive droite, on peut voir quelques vieux hêtres pourpres, vestiges de l'allée dite des Géants. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Au sortir de la grotte des Nains, les nappes d'eau approvisionnent la tête du petit canal. L'esthétique de ces chutes d'eau au profil festonné visait à imiter les barrages de travertin naturellement présents dans la vallée voisine du Hoyoux exploitée jadis par des ateliers hydrauliques. © J. Barlet



Silhouette en fonte de Neptune installée en 1983 dans la grotte éponyme (ancien Rocher du Lion). Cliché J.L. Javaux © Service Public de Wallonie (SWP)



Vase double face sur piédouche installé en amortissement d'un pilier jouxtant l'étang du Miroir. Cliché J.L. Javaux © Service Public de Wallonie (SWP)



Silhouettes en fonte, allégories des Saisons adossées aux charmilles de la grande allée (allée française). Copies modernes. Cliché J.L. Javaux © Service Public de Wallonie (SWP)

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 117/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 53/3 (Bioul) Impr. coul. 1934

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 53/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 53/3/2

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte topographique des pays-Bas autrichiens. Sine nomine. Planche 117/4, éch. 1.11.520^e (I.G.N.).

Département de Sambre et Meuse, arrondissement communal de Dinant, canton de Dinant. Plan géométrique de la commune d'Annevoie et Rouillon dressé par G. Demanet, Ingénieur géomètre, le 13.08.1806. Plan aquarellé, éch. 1.5.000^e (Archives de l'Etat à Arlon, Cadastre, plans manuscrits, n° 2.6.1.).

Plan cadastral époque hollandaise, section A, 2^{ème} feuille [dite d'Annevoie]. Plan aquarellé, éch. 1.2500^e, non daté (vers 1824) (Archives de l'Etat à Arlon, Cadastre, plans manuscrits, n° 2.6.3.).

Carnets d'arpentage, 1825-1830. Détail de la zone nord-ouest des jardins, éch. 1.2000^e (A.EN., Cadastre, n° 923).

Carte de Belgique par réduction des plans cadastraux - Commune d'Annevoie, n° 8, terminée le 7.07.1850. Carte aquarellée, éch. 1/20.000^e.

Levé du réseau hydraulique dressé par Alexandra Piérard, 1997.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Diverses vues des jardins et des environs. Décor peint sur enduit, cabinet de peintures de Nicolas-Charles de Montpellier, château d'Annevoie, s.d. (début du XIX^e siècle).

Le buffet d'eau. Pastel (ou sépia) sur papier de Nicolas-Charles de Montpellier, s.d. (coll. privée).

Le bassin des Eléments (dit de l'Artichaut). Huile sur toile de Nicolas-Charles de Montpellier, s.d. (au plus tard 1813) (coll. privée).

L'étang des Nénuphars depuis le bassin de l'Ovale. Huile sur toile de Nicolas-Charles de Montpellier, s.d. (au plus tard 1813) (coll. privée).

« Annevoie » [deux piliers précédant l'étang des Nénuphars]. Esquisse au crayon du Général Anton de Howen, s.d. (vers 1818).

« Ermitage à Annevoie ». Esquisse au crayon et à l'encre du Général Anton de Howen, s.d. (vers 1818).

« Le château d'Annevoie » [vue de l'étang du château]. Dessin à l'encre, lavis et sépia, blanc de plomb du Général Anton de Howen, 1821.

Suite de vues cadrées des jardins. Dessins au lavis d'encre de Charles de Montpellier, vers 1870 (coll. privée). Ces vues illustrent le poème "Mes Adieux à mes jardins d'Annevoie" rédigé par Charles-Alexis de Montpellier et conservé dans un "Livre de souvenirs familial" recopié à la fin du XIX^e siècle par Charles de Montpellier.

Le grand canal. Huile sur toile de [Charles] de Montpellier, 1892 (coll. Claude de Montpellier).

Le buffet d'eau depuis le pont d'Argent. Photographie du début du XX^e siècle.

Cartes postales. Suite de cartes vues n/bl., Ern. Thill, Bruxelles, années 1950.

Cartes postales. Suite de cartes vues en couleurs, Ed. de Marion, Yvoir, années 1950-1960.

Diverses vues des jardins. Photographies des années 1950.

Quatre vues du château d'Annevoie et de ses jardins. Dessins au crayon préparatoires à la gravure de Jeanne Kerremans, 1954 (coll. Bibliothèque royale, Estampes).

Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 131; 295; 456.

CHALON Jean, *Les arbres remarquables de la Belgique*, s.d. [vers 1908], p. 113-114.

DE GROOTE Christine, *Le guide des jardins de Belgique*, Bruxelles, éd Racine, 1995, p. 177.

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, CORTEMBOS Thérèse, Anhée. « L'ensemble formé par le château et les jardins d'Annevoie, y compris les quatre sources qui alimentent les pièces d'eau du jardin », In : JORIS Fr. (coord.), *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Ministère de la Région wallonne, Liège, 1993, p. 403-407.

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, « Les jardins », In : COLLECTIF, *Wallonie. Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur. Le Guide*, éd. Casterman, 1994, p. 102.

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, *Les ouvrages hydrauliques*, Fondation Roi Baudouin, Ministère de la Région wallonne - Dpat, Qualité-Village-Wallonie, Liège, éd. du Perron (coll. Héritages de Wallonie), 1997, p. 245-251.

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, *Les jardins du château d'Annevoie. Histoire et génie hydraulique*, Namur, Société archéologique de Namur (coll. Namur Histoire et patrimoine), 2020 (à paraître).

DE HARLEZ Nathalie, GOSSET Marie-Pierre, MIRAILLE Denis, *Les jardins d'Annevoie. Etude historique, documentaire et paysagère préalable*, 3 vol., Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Les jardins d'Annevoie asbl, janvier 2003 (inédit).

DE MONTPPELLIER D'ANNEVOIE Charles-Alexis, *Mes Adieux à mes jardins d'Annevoie. Visite commentée en vers par leur créateur*, 1804.

DE SEJOURNET Jean, *Jardins en Belgique*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, p. 208-215.

EECKHOUT Jérôme, HOUBRECHTS David, Analyse dendrologique partielle des jardins d'Annevoie, Université de Liège, Laboratoire de dendrochronologie. Rapport du 4 mai 2001.

FURNEMONT Geneviève, Le château d'Annevoie, Mémoire de licence en Histoire de l'art et archéologie à l'Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1986-1987.

GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 41-43.

HAUTECLERC Paul et DUMONT Pascal, *Les jardins d'Annevoie association sans but lucratif. Restauration du château d'Annevoie, de ses dépendances et des annexes*. Dossier de restauration 1^{er} septembre 2002.

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardins du Château d'Annevoie

HOBHOUSE Pénélope et TAYLORD Patrick, *Des jardins en Europe. Guide des 727 plus beaux jardins*, Stuttgart, Eugen Ulmer GmbH & Co, 1992, p. 207.

HUBERT Jean-Christophe, « Réflexion sur un aspect méconnu de la sculpture liégeoise au XVIII^e siècle. Les œuvres de Guillaume Evrard », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 286-287 (t. XIII, n° 22-23), juillet-décembre 1999, p. 897-909.

HUBERT Jean-Christophe, « Les jardins d'Annevoie à la fin du XVIII^e siècle et au début de XIX^e siècle. Historique et implantation de la décoration sculptée », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 2000, t. 74, p. 253-302.

ICOMOS, *Liste des jardins et paysages d'intérêt historique de la Belgique*, s.d. ***.

JAMES T., « Annevoie », *Horticulture. The Magazine of American Gardening*, août 1986, p. 30-35.

KOENIG Pierre, « Annevoie ou l'accident n'est pas français », *La Maison*, décembre 1950.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 1, t. 22, p. 50-55.

PECHERE René, *Parcs et jardins de Belgique*, Bruxelles, Rossel, « Nouveaux guides de Belgique », 1976, p. 19-27.

PIERARD Alexandra, *Les jardins historiques d'Annevoie et leur évolution*, Mémoire à l'Institut Supérieur d'architecture Lambert Lombard à Liège, 1996-1997.

POCHET Camille, *Analyse architecturale des jardins d'Annevoie*, Mémoire à l'I.S.A.C.S. La Cambre, 1995.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

VERRON Nicolas-Marie, *Lettre à Monsieur le comte de Hunolstein. A Annevoie près Namur ce 3 mars 1774*, Imprimerie de la Société typographique, Collège des Cholets, s.l., 1774.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument et site

Éléments classés : jardins et les quatre sources qui alimentent les pièces d'eau (S) : jardins du XVIII^e siècle, y compris l'Ermitage (M)

Arrêté 1 : 1981-10-29

Arrêté 2 : 1982-10-05

Mérite le classement pour : le bois de l'Ermitage et ses deux fausses grottes.

Publié : oui

Superficie : 12 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2001-12-26

Révision et compléments : Nathalie de Harlez (juin 2020)

Index

Statut : privé

Ouverture : ouvert au public

classement : Site

classement : Monument

Type : Composite